

17 OCT 2023

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Petite Irrigation dans le Grand-Ouest et la région de l'Est dénommé « PIGO Plus », le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques reçoit des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un (01) **Responsable en Suivi-Evaluation**, d'un (01) **Cadre technique «renforcement des capacités et organisation des producteurs»**, d'un (01) **Cadre technique «valorisation commercialisation»** et de d'un (01) **Cadre technique en aménagement/environnement** pour l'Unité de Gestion dudit projet.

I. DESCRIPTION DES POSTES ET QUALIFICATIONS

I.1. Poste de Responsable en suivi-évaluation

I.1.1. Tâches et responsabilités

Placé (e) sous l'autorité du Coordonnateur National du PIGO Plus, le/la **Responsable en Suivi-Évaluation** est responsable des activités de suivi-évaluation du projet.

Ses tâches et responsabilités sont les suivantes :

- organiser l'établissement d'un diagnostic et d'une situation de référence du projet ;
- identifier et caractériser les indicateurs de suivi sur la base du cadre logique élaboré lors de l'évaluation du projet ;
- élaborer des outils spécifiques de planification et de collecte des données ;
- élaborer et mettre en œuvre la méthodologie de calcul des taux d'exécution physique du projet ;
- mettre en place, en liaison avec les différents responsables et partenaires, de la présentation des programmations du projet en terme physique, financier et calendaire ;
- identifier et responsabiliser les centres de décision au niveau du projet ;
- appuyer les différents services pour le respect des calendriers de travail ;
- définir des modalités d'appréciation de la performance globale du projet ;

- organiser et coordonner les missions de suivi-évaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement ;
- organisation des missions de supervision de la KfW et l'AFD ;
- fournir les informations précises sur le niveau d'exécution du programme aux structures impliquées et aux bailleurs de fonds ;
- préparer les situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage ;
- accompagner le coordinateur dans le suivi d'exécution sectoriel ;
- coordonner la rédaction des rapports périodiques (trimestriels et annuels) d'avancement du projet ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet ;
- représenter le coordinateur en cas de besoin.

I.1.2. Profil et expériences requis

Le poste de Responsable en suivi-évaluation est ouvert aux femmes et hommes remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme de Bac+5 en agroéconomie, planification, développement rural et tout autre diplôme jugé équivalent ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expériences en suivi-évaluation, capitalisation ou en formulation des projets et programmes dans le domaine des aménagements hydro-agricoles et irrigation ;
- avoir une capacité de synthèse, d'analyse, de conceptualisation et des facilités de rédaction ;
- disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine spécifique du suivi-évaluation et de la planification, si possible au sein d'un projet ;
- avoir des connaissances des méthodes, outils et techniques de Suivi/Evaluation et du cadre logique de la gestion axée sur les résultats ;
- avoir une très bonne connaissance de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, courrier électronique et consultation internet etc.);
- être en bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain.

I.1.3. Exigences du poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une connaissance professionnelle, des aptitudes pour la communication et pour le travail en équipe et sous pression ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- avoir le sens de l'organisation ;

- avoir un esprit d'initiative, d'anticipation et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être de bonne moralité.

I.2. Poste de Cadre technique « renforcement des capacités et organisation des producteurs »

I.2.1. Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur national, le **Cadre technique « renforcement des capacités et organisation »** est responsable du renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs et de leurs organisations. Il applique les orientations méthodologiques et techniques définies par l'Unité de gestion du projet.

A ce titre, il aura les responsabilités suivantes :

- assister la finalisation de la sélection des bénéficiaires dans les zones du projet ;
- assister la sensibilisation des producteurs, bénéficiaires du projet ;
- assister dans l'orientation des activités de renforcement de capacité des bénéficiaires en collaboration notamment avec les partenaires du projet;
- organiser des ateliers de formation de groupe sur les bonnes pratiques de production des spéculations cibles et de gestion des aménagements hydro-agricoles ;
- organiser des activités de coaching et de conseil de proximité pour les bénéficiaires du projet ;
- orienter l'évaluation de la capacité de production des bénéficiaires ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- accompagner les acteurs des filières dans la mise en œuvre efficace des activités contribuant au développement des chaînes de valeurs ciblées ;
- appuyer les acteurs des filières ciblées dans l'élaboration/actualisation de la cartographie des chaînes de valeurs ciblées ;

I.2.2. Profil et expériences requis

Le poste de **Cadre technique « renforcement des capacités et organisation »** est ouvert aux femmes et aux hommes remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme de BAC+5 en agronomie, organisation des producteurs ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans progressive dans le système de suivi et d'appui conseil pour la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles;



- avoir une bonne capacité de coaching de proximité et à l'appui à l'organisation des producteurs conformément aux textes en vigueur;
- avoir d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- avoir des connaissances et compétences techniques ;
- avoir des capacités de planification et gestion des activités ;
- maîtriser des logiciels Excel et Word, courrier électronique et consultation internet.

I.2.3. Exigences du poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.

I.3. Poste de cadre technique « valorisation commercialisation »

I.3.1. Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du coordinateur national, le cadre technique valorisation commercialisation est responsable de la valorisation des productions agricoles à travers la transformation et la commercialisation. Il applique les orientations méthodologiques et techniques définies par l'Unité de gestion du projet.

A ce titre, il aura les responsabilités suivantes :

- préparer et participer à la sélection des bénéficiaires des unités de transformation et de stockage des produits cibles du projet ;
- préparer et suivre les études sur les filières dans chaque bassins de production du projet ;
- élaborer les outils pour la gestion des infrastructures de stockage et de transformation ;
- conduire les sensibilisations des producteurs, bénéficiaires des unités/infrastructures de transformation et de stockage du projet
- accompagner les acteurs des filières dans la mise en œuvre efficace des activités contribuant au développement des chaînes de valeurs ciblées ;
- appuyer les acteurs des filières ciblées dans l'élaboration/actualisation de la cartographie des chaînes de valeurs ciblées ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

I.3.2. Profil et expériences requis

Le poste de Cadre technique valorisation commercialisation est ouvert aux femmes et aux hommes et remplissant les conditions suivantes :



- avoir un diplôme de BAC+5 en agronomie, en agro-alimentaire, chaîne de valeur ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans progressive dans l'accompagnement des producteurs à la transformation des produits agricoles ;
- avoir une bonne connaissance sur le système d'informations sur les marchés agricoles ;
- avoir une bonne connaissance sur les techniques de conservation et transformation des produits agricoles ;
- avoir une bonne capacité de coaching de proximité ;
- avoir d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- avoir des capacités de planification et gestion des activités ;
- maîtriser des logiciels Excel et Word, courrier électronique et consultation internet.

I.3.3. Exigences du poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.

I.4. Poste de Cadre technique en aménagement/environnement

I.4.1. Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du coordinateur national et en étroite collaboration avec les partenaires du projet, le cadre technique en aménagement/environnement est responsable de la mise en œuvre des activités d'infrastructures et de génie rural du projet.

A ce titre, il aura les responsabilités suivantes :

- élaborer le programme d'activités et le suivi de sa mise en œuvre dans la zone du projet ;
- assurer la hiérarchisation des priorités et définition du calendrier des travaux en concertation avec les autres services, et tenant compte des différentes contraintes ;
- élaborer les rapports périodiques d'avancement du projet,
- contribuer à la qualité et confection des différents DAO et DP se rapportant aux travaux prévus dans le cadre du projet, en liaison avec les partenaires concernés ;
- contribuer à la sélection et au recrutement des différents prestataires (bureaux d'études et de contrôle, entreprises) devant œuvrer dans le cadre du projet ;

- assurer le suivi et le contrôle de qualité des études et travaux en rapport avec les bureaux d'ingénieurs conseil ;
- assurer l'analyse et la vérification à priori des attachements et décomptes et demandes de paiement avant soumission au CN ;
- présider les réunions périodiques de chantier des travaux ;
- participer à l'identification des indicateurs-clés de suivi-évaluation liés à la gestion des aménagements et des infrastructures ;
- assurer la promotion, pour les différents types d'infrastructures, de pratiques inclusives favorisant le bon entretien et la bonne gestion des ouvrages en place ;
- élaborer les éléments du Plan d'acquisition des biens services et travaux,
- appuyer dans la conduite du Projet par les avis et analyse des documents et correspondance qui nécessitent une prise de décision ;
- participer au suivi-évaluation du projet ;
- participer à l'élaboration des rapports périodiques d'activités ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

I.4.2. Profil et expériences requis

Le poste de cadre technique en «Aménagement/environnement» est ouvert aux femmes et aux hommes de nationalité Burkinabè et remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme BAC + 5 de profil ingénieur du génie rural, génie civil, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- disposer d'au moins 5 ans d'expérience dans la préparation et/ou l'exécution de projets d'aménagement hydro agricoles, de mini barrages ou seuils d'épandage, de pistes rurales, d'infrastructures agricoles (magasins, marchés, etc.), d'ouvrages d'hydraulique villageoise (forages, pompes, etc.) ou de projets similaires ;
- avoir participé à l'évaluation ou validation d'un ou de plusieurs rapports d'étude d'impact environnemental et avoir une bonne connaissance dans le domaine de l'environnement;
- avoir une bonne connaissance de la problématique des aménagements hydro agricoles, des infrastructures rurales de manière générale, et de celle de protection de l'environnement ; une connaissance de la zone serait un atout;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, etc.), courrier électronique et consultation internet.

I.4.3. Exigences du poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.

CS

II - CONDITIONS PARTICULIERES POUR TOUS LES POSTES

Toute personne recrutée pour le compte du Projet doit :

- adhérer aux visions et stratégies du Projet ;
- posséder des aptitudes à établir et gérer des contacts humains harmonieux avec des interlocuteurs/partenaires de natures et d'horizons divers ;
- être de nationalité burkinabé ;
- être aptes à travailler à un rythme soutenu et sous pression ;
- accepter travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible ;
- ne pas atteindre l'âge de la retraite pendant la phase d'exécution du programme.

III - COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPÔT

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- une lettre de motivation d'une (01) page maximum, datée et signée ;
- un curriculum vitae détaillé à jour, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir l'expérience pertinente et les aptitudes du candidat de trois (03) pages maximum ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ou tout autre document justifiant la nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou attestations de succès ;
- une photocopie des certificats ou attestations de travail ou tout autre document pouvant attester des compétences et expériences mentionnées dans le CV ;
- une photocopie légalisée de la CNIB en cours de validité.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **recrutement au poste de** pour le compte du **Projet Petite Irrigation dans le Grand-Ouest et la région de l'Est dénommé « PIGO Plus », du mercredi 18 octobre au jeudi 09 novembre 2023 à 15 heures 00** au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un certificat de visite et de contre visite datant de moins de trois (03) mois timbré à 300 FCFA (timbre fiscal) et un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

NB : Les candidats qui avaient déjà déposé leurs dossiers suivant le communiqué n°2023-034/MARAH/SG en date du 20 juin 2023 et dont la réception avait été interrompue du fait de la suspension, peuvent les récupérer et procéder à un nouveau dépôt.

IV - DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

Phase 1 : présélection sur dossier.

Phase 2 : **entretien oral** avec un jury sur la base des termes de référence du poste, suivi de tests pratiques.

NB : seuls les candidats ayant franchi la phase de présélection seront contactés pour la phase suivante. Les candidats seront classés par ordre de mérite à l'issue des deux phases.

V - LIEU D'AFFECTATION

Le lieu d'affectation est à l'Unité de Gestion PIGO Plus, basée Ouagadougou avec de fréquents déplacements dans les zones d'intervention du projet.

VI - DUREE DU CONTRAT

Les conditions d'emploi pour chaque poste seront précisées dans un contrat, d'une durée de deux (02) ans avec une période d'essai de (03) mois. Le contrat est renouvelable en fonction des résultats des évaluations annuelles de performance de l'agent dans la limite de la durée du projet.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général


Gaoussou SANOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



Ampliation : Cabinet

3